Date de transmission de l'acte: 28/05/2025
Date de reception de l'AR: 28/05/2025
009-210900502-DE_2025_013-DE
AGEDI

DÉPARTEMENT
DE L'ARIÈGE

République française

DE_2025_013

Membres en exercice : 14
Présents : 9
Votants: 10
Pour: 10
Contre: 0
Abstentions: 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BÉNAGUES

Date de la convocation: 20/05/2025

Le *vingt-sept mai deux mille vingt-cinq le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Josiane BERGE*

Présents : Christophe BAUZOU, Josiane BERGE, Simone BIELLE, Thierry DA FURRIELA, Stéphane FABRY, Serge GARCIA, Olivier HILAIRE, Laurent MARSEILLE, Aubry PINATON
Représentés: Mickaële REIS représentée par Christophe BAUZOU
Excusés:
Absents: Loïc ABENIA, Sandrine ESTEBE, Franquelim FERREIRA, Laurie FERRIES
Secrétaire de séance: Simone BIELLE

Objet : **Admission en non-valeur**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la créance présentée en non-valeur par la Trésorerie qui n'a pu être recouvrée au terme du processus de poursuites pour l'années 2021 pour un montant de 524.62 euros.

Sur proposition de M. le Trésorier par courrier explicatif du 22 mai 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Article 1er : DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

- N° 30 de l'exercice 2021, enlèvement véhicule fourrière pour 524.62€ ;

Article 2 : DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 524.62 euros.

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits au compte 6541 en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

Le Maire
Josiane BERGÉ

Secrétaire de séance
Simone BIELLE